

# Info Villiers

juillet 2024



## Edito de Lucy Moreau, notre Maire



La pluie, fidèle compagne de nos journées, a été une véritable alliée. Nos jardins, champs, notre parc ont reçu une bonne dose de cette précieuse ressource. Les plantes ont bu à leur soif et nos sols en sont sortis revigorés. Mais ne vous y trompez pas, cette abondance de pluie a également mis nos services municipaux à rude épreuve. Les herbes folles semblaient vouloir prendre le pouvoir ! Et puis, la pluie, comme pour se faire pardonner de ses caprices, a su nous laisser des moments de répit. Ces pauses providentielles ont permis des spectacles, concerts en plein air sous un ciel clément, offrant à chacun des soirées mémorables. Continuons sur cette lancée, profitons des beaux jours à venir, et restons unis pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, même quand le ciel décide de nous arroser un peu plus que de raison.

## Florence OLSZEWSKI rejoint l'équipe administrative à la mairie



L'équipe municipale souhaite la bienvenue et une bonne prise de poste à Florence OLSZEWSKI, arrivée le 3 juin, et qui prend désormais en charge le poste d'agent postal communal et d'agent administratif, à la suite des départs de Nicolas GRELIER et Céline BOUYSSOU vers de nouvelles expériences. Merci et bon vent à tous les deux.



**Florence OLSZEWSKI**

## Une exposition historique en novembre



La municipalité organisera du 8 au 11 novembre prochain une exposition qui portera sur des parcours de guerre, du Premier Empire à la Libération. À cette occasion, de nombreux objets et documents seront présentés. Seront également organisées du samedi au lundi trois conférences portant sur des destins de soldats napoléoniens des Deux-Sèvres et de Villiers-en-Plaine, sur les animaux dans la Guerre 14-18 et sur la résistance des fonctionnaires en Deux-Sèvres en 1943-1944.



**Défilé de FFI dans le bourg de Villiers le jour de la fête de la libération (octobre 1944)**

## Feu d'artifice du 13 juillet à 23 heures



La municipalité vous invite à venir admirer le magnifique feu d'artifice qui illuminera, grâce à nos artificiers locaux, le ciel de Villiers-en-Plaine à la tombée de la nuit.

L'Avenir 79 FC propose un repas moules-frites sur réservation du repas au 06.23.78.47.05

## Le Plan Communal de Sauvegarde et le Plan Intercommunal de Sauvegarde : Pourquoi et comment ?



### Pourquoi un Plan Communal de Sauvegarde sur notre commune ?

Le Plan Communal de Sauvegarde – appelé PCS – définit sous l'autorité du Maire l'organisation prévue par la commune en cas de catastrophe naturelle, industrielle ou sanitaire afin d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population.

Il s'impose à chaque commune exposée à au moins un risque majeur.

Même si notre commune n'est pas concernée par un risque défini comme majeur, les élus avaient choisi dès 2021 de se pencher sur son élaboration au sortir de la crise du COVID, afin de pouvoir réagir vite et efficacement en cas de nouvel évènement.

Le Plan Communal de Sauvegarde planifie les actions des acteurs communaux qu'ils soient élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises, partenaires... dans la gestion de crise.

Il recense entre autres les moyens communaux ou privés présents sur la commune permettant d'assurer la gestion de crise.

Un décret a étendu l'obligation de réaliser un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) aux intercommunalités lorsque l'une de leurs communes au moins est soumise à l'obligation d'adopter un PCS. C'est le cas de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Le PICS propose une réponse opérationnelle face aux événements qui impactent les communes membres en coordonnant et en mutualisant les moyens de l'intercommunalité.

## Le Plan Communal de Sauvegarde et le Plan Intercommunal de Sauvegarde : Qui peut le déclencher ?



Le Plan Communal de Sauvegarde peut être déclenché de la propre initiative du Maire dès lors que les renseignements reçus ne laissent aucun doute sur la nature de l'évènement, son importance et les risques encourus pour la population. Il peut être également déclenché à la demande de l'autorité préfectorale.

Dès lors que la décision de déclenchement du PCS est prise, le Maire constitue le Poste de Commandement Communal (PCC) et met en œuvre le schéma d'alertes.



Réunion de travail sur le PCS avec l'aide de Richard Gautier, David Neveu et Sébastien Martins - CIS

## Olympiades des 7 merveilles



A la place du jeu d'énigmes habituel et en lien avec l'année olympique française, les 7 communes du territoire de la Sèvre-Amont (Germond-Rouvre, Échiré, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq et Villiers-en-Plaine) ont proposé aux habitants de partager des épreuves d'adresse, de force et de réflexion dans le parc du château le dimanche 23 juin. Une très belle fête avec des joueurs motivés, une banda enchantée et des food-trucks avec leurs mets délicieux sous un beau soleil, et un vainqueur, la commune d'Echiré. Peut-être une nouvelle édition permettra de remettre le titre en jeu ...



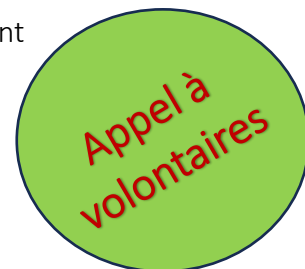
## Le Plan Communal de Sauvegarde et le Plan Intercommunal de Sauvegarde : : la commune a besoin de vous



La municipalité souhaite recenser toutes les personnes de bonne volonté souhaitant apporter leur aide afin de gérer un événement majeur ou un aléa pouvant se déclencher sur le territoire communal.

Concrètement, votre aide peut prendre différentes formes :

- Alerter la population
- Soutenir les populations les plus fragiles et accompagner des personnes sinistrées
- Participer à la mise en place et la gestion des lieux de repli ou d'hébergement
- Distribuer des produits : denrées, médicaments...
- Héberger des familles dans le besoin
- Aider à la mise à l'abri, au nettoyage et à la remise en état des biens
- Mettre à disposition du matériel
- Aider les sinistrés dans leurs démarches administratives
- etc.



Si vous voulez apporter votre contribution à cette gestion de crise, merci de répondre au questionnaire ci-joint et de le déposer en mairie jusqu'au 01.08.2024.

Une réunion d'information sera ensuite assurée pour les personnes volontaires afin de présenter de manière opérationnelle le Plan Communal de Sauvegarde et que chacun y trouve sa place.

Merci par avance aux Virollais et aux Virollaises. Nous restons disponibles pour répondre à vos interrogations – Contact : Raphaële Gontier au 06 95 98 89 18

## Nettoyage des bordures de mur



Dans le cadre du code général des collectivités territoriales, et de son article L2122-28, la mairie rappelle que dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public, mais que le bon entretien devant chaque maison individuelle revient au propriétaire ou au locataire.

Afin de laisser nos petites fleurs s'épanouir, et d'éviter les coupes non différenciées entre belles fleurs et mauvaises herbes, les agents communaux doivent laisser une bande de 10 cm au pied des murs de clôture des Virollais.

## De nouveaux artisans locaux à votre service



La municipalité souhaite la bienvenue à 4 nouvelles activités sur notre commune :

**Taxi Ced** : Cédric Martineau vous transporte 24h/24 et 7j/7 sur toute distance.

Contact : 06 74 49 74 23 ou taxiced79@gmail.com

**Sam Sellerie** : Samantha Lambert, sellier garnisseur, répare, restaure, personnalise et entretient votre sellerie auto-moto-utilitaire.

Contact : 06 27 15 65 26 ou samsellerie@gmail.com

**Les Écuries des Liés** : Sybille, Almodys et Vanessa vous proposent de la pension de chevaux, des stages et des cours équestres.

Contact : 06 74 23 51 00 ou lesecuriesdeslies@gmail.com

**Epices & Papilles** : Farzana, traiteur, vous propose depuis le 26 juin, tous les mercredis soir, à l'îlot des Virollais, sa cuisine indienne et exotique faite maison.

Contact : 06 64 32 78 69 ou EpicesIndeco@outlook.com.

## La Flamme olympique portée par deux Virollais



Deux représentants de notre commune, Axelle PAILLAT et Joël PIGEAU, ont eu l'honneur d'être sélectionnés en tant que porteurs relayeurs lors du passage de la flamme olympique sur deux parcours. En Deux-Sèvres le dimanche 2 juin pour Axelle, et dans la Vienne le samedi 25 mai pour Joël. Un évènement historique et une expérience unique pour eux ! Toutes nos félicitations !



Joël Pigeau



Axelle Paillat

## Journée du Patrimoine / Clean Up day



Dans le cadre des journées du patrimoine vous pourrez participer au Clean Up Day, journée mondiale du nettoyage des espaces publics, organisée localement par le Comité des fêtes, sur 5 parcours autour du bourg et 2 à Champbertrand. Un geste culturel et solidaire en famille et entre amis à partager !

## Partenariat Emmaüs : mot de Louis-Marie Guérineau, le président de la communauté Emmaüs Niort/Prahecq



« En réunion de bureau de la communauté, nous avons souhaité vous remercier vivement, au nom des salariés, des membres du CA et de toute la communauté, pour votre soutien à la Communauté Emmaüs de Prahecq par l'organisation des collectes régulières sur votre commune. Ce partenariat est intéressant pour la communauté car, d'une part, il nous permet de faire des collectes efficaces, et, d'autre part, il permet de mettre en relation des compagnons, des bénévoles et des salariés de notre communauté avec des bénévoles, des donateurs et des élus de votre commune ; et ceci avec le soutien efficace des sympathiques bénévoles ... encore MERCI pour ce partenariat au service d'une bonne cause. »

## Agenda des festivités communales



**13.07 : Feu d'artifice** - Parc du château vers 23H

**21.09 : Journée du patrimoine / clean Up Day** - Salles des fêtes de Champbertrand et Villiers

**8.12 : Collation-apéritif et animations des lumières** - Ilots des Virollais 10H30

**19.10 et 21.12 : Permanences Emmaüs** - Restaurant scolaire rue des tilleuls

**7. 12 : Repas des aînés** - Salle des fêtes du bourg.

## Ours et coordonnées



Rédaction, conception et publication : Commune de Villiers-en-Plaine

Illustrations : Chloé Gautier

Distribution : Commune de Villiers-en-Plaine (800 exemplaires)

Impression : Raynaud Imprimeurs

Mairie de Villiers-en-Plaine :

14 route de Benet 79160 Villiers-en-Plaine

05 49 35 60 51

[www.villiersenplaine.fr](http://www.villiersenplaine.fr)

[mairie@villiersenplaine.fr](mailto:mairie@villiersenplaine.fr)

[www.facebook.com/VEPMairie](https://www.facebook.com/VEPMairie)